COMPTE RENDU

Du 18 octobre 2018

Pour les adhérents de la section marche

Christophe Duchatelet, Danielle Puharré

Marie-Francoise Lefebre et Pierre Uthurry prennent place

Christophe remercie les 22 personnes présentes.

Il présente avec Danielle le séjour en Auvergne en précisant les éventuelles balades avec Km et dénivelé ainsi que les visites comprises dans le prix, sur une carte routière.

On peut décider pour les balades sur place et pour des visites non incluses.

Puis présentation de l'hébergement à l'Auberge de Besse où une question est soulevée : savoir si il y a des lits séparés……..Danielle s'est renseignée …oui, il y a des chambres à deux lits.

2 jours de voyage avec possibilité de faire une petite balade en arrivant et 4 jours sur place

Soit du 16 au 21 juin 2019 pour le séjour à Saint-Sauves

6 jours : 599€ pour 45 participants

615€ pour 40 participants

650€ pour 35 participants

680€ pour 30 participants

Plus : 95€ pour une chambre individuelle

Pension complète

Soit du 3 au 8 juin 2019 pour le séjour à Besse Saint-Anastaise

6 jours : 629€ pour 40 participants

Plus : 125€ pour une chambre individuelle

Pension complète

Puis présentation du séjour en Bretagne

Du 27 mai au 2 juin 2019

L'hébergement Kerallic – village vacances – chambres avec lits séparés

7 jours : 819€ pour 45 participants

839€ pour 40 participants

890€ pour 35 participants

930€ pour 30 participants

985€ pour 25 participants

Plus : 112€ pour une chambre individuelle

Pension complète

Christophe et Danielle présentent les balades et visites jour par jour

Une question est soulevée : a-t-on besoin d'un guide ?

Réponse : il faudrait qu'une personne de la section prenne les balades en charge et le prix ne serait pas baissé car nous achetons une formule

Paiement pour la Bretagne en 4 chèques

Paiement pour l'Auvergne en 3 chèques avec des dates à déterminer.

Pour plus de détail sur les 3 séjours, se référer aux fiches de chaque séjour envoyé précédemment.

Un 1er tour de vote : 15 pour la Bretagne et 12 pour l'Auvergne (16 au 21 juin)

Il est décidé d'envoyer un questionnaire aux adhérents avec réponse avant le 8 novembre 2018 pour réserver au plus tôt.

La séance est levée.